

« ÉGOUT ET AQUEDUC »

Propriétaire ☒

Requérant ☒

Monsieur ☐

Madame ☐

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : () - Cell : () -

Courriel : _____

Entrepreneur ☒

Requérant ☒

Monsieur ☐

Madame ☐

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : () - Cell : () -

Courriel : _____

#Licence RBQ (10 chiffres) : _____ Responsable : _____

Adresse des travaux : _____ # Lot : _____

Usage : Résidentiel ☒ Commercial ☒ Industriel ☒ Mixte ☒ Institutionnel ☒ Public ☒

Résidence pour personnes âgées ☒

DESCRIPTION DES TRAVAUX : _____

Coût des travaux : _____ \$ Le bâtiment fait face à combien de rue(s) : _____

Date de début des travaux souhaitée : ____ / ____ / ____ Date de fin des travaux prévue : ____ / ____ / ____

N.B. La description est très importante et doit refléter l'ensemble de vos travaux, car le certificat délivré reflètera cette description. Tous travaux qui ne seront pas décrits à la présente devront faire l'objet d'un certificat distinct.

ÉTAPES À SUIVRE

1. Requête à faire en téléphonant au **311**, celle-ci sera transmise aux travaux publics et un responsable ira vous rencontrer pour établir le montant du dépôt exigé (pouvant être remboursé en partie).
2. Remise d'un document, par le responsable, indiquant le coût du dépôt à payer lors de la demande de certificat.
3. Demande de certificat d'autorisation à compléter et transmission de celle-ci au bureau des permis (accompagnée du dépôt).
4. Émission du certificat d'autorisation dans les plus brefs délais. **(Délai d'au moins 48 heures ouvrables)**
5. Demande de remboursement à faire auprès du responsable des travaux publics (lorsqu'applicable).

Signature du requérant : _____ Date : ____ / ____ / ____

Reçu par : _____ Date : ____ / ____ / ____

Procédure pour l'exécution des travaux

- 1. Vous devez communiquer, quarante-huit (48) heures avant le début des travaux, avec les Travaux publics de l'arrondissement pour fixer l'heure du raccordement et vous renseigner sur la méthode de travail. Vous obtiendrez ces renseignements de M. Steve Vadeboncoeur, (514-634-3471, poste 356).
- 2. Vous devez informer les autres services publics selon le cas : Incendies, Téléphone, Électricité, Gaz naturel, STM et autres services qui sont localisés sur le terrain (conduits de fibre optique, lampadaires, feux de circulation, etc.).
- 3. Vous devez vous assurer que le pavage et le trottoir sont sciés de façon appropriée avant l'excavation à pleine profondeur de ces structures.
- 4. Vous devez disposer d'un plan de gestion de la circulation avant d'entreprendre les travaux, sans quoi la municipalité suspendra les travaux.
- 5. Vous devez aviser le Service des incendies (514-872-3800) avant de fermer une voie de circulation en spécifiant votre numéro de permis.
- 6. Vous devez faire effectuer l'inspection de la pose des conduites par les Travaux publics de l'arrondissement avant de remblayer et, en plus, vous assurer que le degré de compaction est inspecté et approuvé pendant le remblayage.

Informations pertinentes : Soyez assurés que votre demande sera traitée dans les meilleurs délais. Notre équipe restera disponible à vous accompagner dans la réalisation de votre projet. Pour une meilleure efficience, nous vous demandons de toujours communiquer seulement avec le Préposé à l'émission des permis qui a reçu votre demande, et ce, tout au long de votre projet.

Pour nous joindre : Arrondissement de Lachine, Division permis et inspections, 1800 boulevard Saint-Joseph, Lachine, Québec H8S 2N4 OU permislachine@ville.montreal.qc.ca OU 514-634-3471, poste 296

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Suivi et analyse de la demande

Paiement acquitté Date: / / Reçu #

Autorisation du service des travaux publics : oui non

Autorisé par (Resp. des travaux publics) :

Date de l'autorisation : / /

Autorisation transmise par : Courriel Téléphone

Commentaires :

Vérifié par : Date : / /